Actions sur le terrain

Les actions en milieu de travail réalisées par les membres de des équipes services médicaux interentreprises et du service de médecine préventive sont, entre autres, les suivantes :

- visite des lieux de travail
- étude des postes en vue de l'amélioration des conditions de travail, de leur adaptation dans certaines situations ou du maintien dans l'emploi
- identification et analyse des risques professionnels
- élaboration et mise à jour de la fiche d'entreprise
- conseil en matière d'organisation des secours, dispositifs de premiers secours
- participation aux réunions de CHSCT, participation à la commission d'action sociale, à la commission de titularisation des personnes handicapées, à la commission restreinte de la mission handicap
- réalisation de mesures métrologiques, notamment dans le domaine des ambiances physiques et chimiques
- animation de campagnes d'information et de sensibilisation aux questions de santé publique en rapport avec le risque cardiovasculaire, le risque d'addictions…
- réalisation et/ou participation à des enquêtes épidémiologiques, formation aux assistants de prévention, aux personnels de laboratoire de recherche

L'ensemble des équipes des services médicaux interentreprises et du service de médecine préventive des personnels sont soumises au secret professionnel et au secret médical.

PLANS DE PRÉVENTION
Dépistage du risque cardiovasculaire
Maladies infectieuses

ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE
Programme université sans tabac
Les drogues et addictions
Le risque routier